



uOttawa

L'Université canadienne
Canada's university

PROGRAMME DE BILLETS D'AUTOBUS – ÉTÉ 2010 **Université d'Ottawa – Carleton University**

Puisqu'il n'y a pas de transport disponible entre l'Université d'Ottawa et Carleton University pendant l'été, l'Université d'Ottawa va fournir **2 trajets aller-retour avec OC Transpo par semaine pour les étudiant(e)s diplômé(e)s qui sont éligibles au programme (un total de 8 billets d'autobus par semaine)**. Ce programme est conçu pour des trajets entre l'Université d'Ottawa et Carleton University. Le Bureau du stationnement et du transport durable sera responsable de la distribution des billets d'autobus.

FONCTIONNEMENT DU PROGRAMME

L'accès aux billets d'autobus est restreint par les conditions suivantes, sans exception! Pour avoir accès aux billets d'autobus distribués par le Bureau du stationnement et du transport durable, il faut répondre aux critères suivants :

A. Pour se rendre à un cours à Carleton University afin de rencontrer des préalables scolaires pendant les sessions du printemps ou de l'été.

Afin d'avoir accès au programme, l'étudiant diplômé doit fournir une preuve d'inscription à un cours à Carleton University, ainsi qu'une carte étudiante valide de la faculté des études supérieures et postdoctorales.

B. Pour assister à des laboratoires ou à des activités reliées à la thèse

L'étudiant diplômé devra fournir une lettre du superviseur de laboratoire ou de thèse comportant les informations suivantes :

- Coordonnées du superviseur (Nom, numéro de téléphone et département);
- Nom et numéro de l'étudiant diplômé;
- Dates durant lesquelles l'étudiant diplômé aura besoin de se déplacer entre l'Université d'Ottawa et Carleton University.

Afin de faciliter ce processus, le superviseur de laboratoire ou de thèse peut envoyer la lettre par courriel à park@uottawa.ca. Dans le champ « objet » veuillez insérer le titre suivant : **Accès au Programme de billets d'autobus.**

N. B : Si le superviseur refuse de faire parvenir cette lettre, le Bureau du stationnement et du transport durable se verra dans l'impossibilité de fournir des billets d'autobus à l'étudiant en question.

Seulement lorsque toutes les étapes seront complétées, le Bureau du stationnement et du transport durable pourra fournir les billets d'autobus. Au début du programme, tout étudiant diplômé doit remplir un formulaire au Bureau du stationnement et du transport durable.

- Ce programme débutera officiellement le mercredi 28 avril 2010 et prendra fin le mardi 31 août 2010.
- Ce programme s'applique seulement aux étudiants diplômés de l'Université d'Ottawa fournissant une carte étudiante valide de la faculté des études supérieures et postdoctorales, ainsi que les informations mentionnées dans les sections A et/ou B.
- Les étudiants diplômés qui n'ont pas un autocollant sur leur carte étudiante doivent, avant tout, en obtenir un au bureau de la GSAÉD (601 Cumberland), ou à Info Service. Afin d'obtenir votre autocollant, vous devez fournir une preuve d'inscription.
- Les billets d'autobus seront disponibles au Bureau du stationnement et du transport durable (139 Louis-Pasteur, pièce 133) entre 8 h et 15 h 30, du lundi au vendredi.
- Les étudiants recevront un **maximum de 8 billets** par semaine (l'équivalent de 2 trajets aller-retour). Tout billet volé ou perdu ne sera pas remplacé par le Programme de billets d'autobus.
- Les billets pourront être émis une semaine à l'avance, aucun billet ne sera émis par rétroaction ou pour de trajet futur.
- Les étudiants qui abuseront du service en utilisant frauduleusement les billets fournis par le Bureau du stationnement et du transport durable (vente, usage inapproprié) seront expulsés du programme et pourront être sujets à des actions disciplinaires.
- ***Un excès d'abus causera la discontinuité de ce programme sans préavis.***

L'Université d'Ottawa n'est aucunement responsable de toute perte, blessure ou tout dommage pouvant se produire à bord des autobus OC Transpo.